

## Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 7 mai 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Coquenet et Van Heusden](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Delloye, Tiberghien et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre  
[Van Gennip, C. J.](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Verstraeten-Demeurs, Ph.](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (488r, 489r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 7 mai 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29975>

Copier

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[7 mai 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

## Description

RésuméInformations diverses relatives à l'usine de Laeken : opérations comptables ; envoi de cuisinières et fabrication de modèles pour Laeken ; sur la circulaire en néerlandais réclamée par Coquenet, à diffuser de Bruxelles selon l'itinéraire du voyageur, à éditer avec le texte en français rédigé par l'usine de Guise et traduit en néerlandais ; envoi prochain de dessins ; recouvrement par Coquenet de la créance de Van Gennip ; remise d'été à accorder à tous les clients de l'usine de Laeken ; sur un client de Bruxelles.

NotesLe courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Dessin](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Néerlandais \(langue\)](#)

Personnes citées

- [Coquenet et Van Heusden](#)
- [Delloye, Tiberghien et Cie](#)
- [Van Gennip, C. J.](#)
- [Verstraeten-Demeurs, Ph. \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Bruxelles \(Belgique\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoquenet et Van Heusden

GenreNon pertinent

Pays d'originePays-Bas

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

---

NomDelloye, Tiberghien et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

ActivitéBanque

BiographieBanque établie à Bruxelles au 9 rue des Longs-Chariots, dans la seconde moitié du XIXe siècle.

---

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

---

NomVan Gennip, C. J.

GenreHomme

Pays d'originePays-Bas

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur des appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il est établi au 422, rue Schipperesgracht à Amsterdam en 1863.

---

NomVerstraeten-Demeurs, Ph.

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

Activité

- Patron/Patronne
- Transport

BiographieCommissionnaire expéditeur pour l'étranger établi à Bruxelles (Belgique), au 9 Bassin-du-Commerce et au 1 quai du Chantier, dans la seconde moitié du XIXe siècle.

---

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en

1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Le 7 Mai 1864

Copie d'un manuscrit à Bracken

J'ai bien reçu le 24 d'Avril ; le 2 Mai, j'ai  
écris à Bracken, ont été notés par l'éditeur facture à  
mon envoi du 6 et le 620. Il est à désirer que vous remarquiez  
qu'il est compris 10 francs. Il y a une 30 qui devient 10 francs  
abattus à Bracken - lorsque on l'a appris, le 1er Avril  
Henri était en corps & son père n'y pouvait plus rien faire.  
Je vous fais un envoi particulier pour le 1er Avril  
émissaire à Bracken. Les journaux qui sortent  
les matières ont pris le 1er Avril, au faire les abonnements & les  
éditions trouvent toujours leurs beaux jours, mais  
on ne les publie pas. Je vous ai écrit les 20<sup>e</sup> pris  
chez Kellermann le 30 Avril. Si ce qu'il y a  
dans l'avis circulaire de Bracken est vrai, il faut que cette  
coincide avec l'annonce du passage de l'éditeur à que  
nous en fassions la rédaction, & qu'il nous coûte il y ait  
en tout francs 10 francs, soit un franc à l'éditeur, dont on  
pourra faire l'avis à l'éditeur. Si l'avis donne le principe d'une  
circulaire tout je l'enverrai le texte sous la forme  
demain ou ce midi, & vous la ferez traduire en Hollandois  
vous ferez imprimer les deux textes & les enverrez ensemble  
de Bruxelles à tout le clientèle.

Le 24 Avril je vous enverrai les avis.

Anticipez vous toujours sur l'avis de l'éditeur ; n'en feriez pas  
comme il y a un cas où M. Coquenot ne verrait pas  
d'autre voie possible pour le remboursement de cette  
édition.

234

Centrez la remise à tous les clients qui vous  
trouvent dans même il y a de la demande ~~pas~~. Mais  
souvenez vous que l'approvisionnement doit être fait  
bien évidemment d'un seul coup. Il a été rendu à deux fois  
le 1<sup>er</sup> avril ; un client de Bruxelles avait encore  
du temps le 1<sup>er</sup> juillet sa commission le mois  
d'août : infiniment moins que lui 10 ou 20%.  
les bills intérieurs en partie comprennent deux réunis  
les articles de la même ligne : vous n'avez qu'à  
diviser 2% sur ces deux chemins. Il convient de noter  
avez 67 H 50 pour l'apacun.

Je vous prie de me faire une estimation  
de la bâche demandée

Brigitte